

DEPARTEMENT DU LOT

SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOTPlace de la Mairie
46 260 VARAIREDélibération 2025/07EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONSNombre de délégués votants : 34Présents (18) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, AYMARD Marcel, CAMMAS Francis, CONTE Christian, COUPY Daniel, CUBAYNES Jean-Claude, DELLER Martine, DUBOIS Gérard (suppléant ORTALO-MAGNE André), FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, GENET Mylène, HAUVETTE Alix, ISSALY Jacques, MENOUX

Ludovic, MORICE Pierre, NODARI Sébastien, ROUET Jacques (suppléant ESTIVAL René), VALETTE Roselyne.

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Madame DELLERAbsents excusés (10) : Mmes et MM ALIBERT-SENS Charles-Louis, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme, GOURGOU Jean-Pierre, MAROT Michel, MASSY Christian, MONTAGNE Yannick, TRAVERSAC David.Absents (5) : Mme et MM. HEBRARD Laurent, NOUVIALE Arnaud, TARDY Michel, VIDAL Jean-Claude, WAGNER Marie-France.

Monsieur Francis FIGEAC est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Approbation du Compte Administratif 2024 – Budget EAU POTABLE

Le Comité Syndical est réuni sous la présidence de Monsieur Francis FIGEAC, 1^{er} vice-président. Après que Monsieur PECH Didier, le Président du Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot, ait quitté la salle, et s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le comité syndical délibère sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par le Président.

Considérant que le compte administratif dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte de gestion ;

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		2 599 564.31		406 074.30		3 005 638.61
Opérations de l'exercice	1 096 016.45	1 957 748.98	2 455 482.76	1 611 536.54	3 551 499.21	3 569 285.52
TOTAUX	1 096 016.45	4 557 313.29	2 455 482.76	2 017 610.84	3 551 499.21	6 574 924.13
Résultat de clôture		861 732.53	843 946.22			17 786.31
Restes à réaliser			2 105 420.28	216 180.00	2 105 420.28	216 180.00
TOTAUX CUMULES	1 096 016.45	4 557 313.29	2 455 482.76	2 017 610.84	3 551 499.21	6 574 924.13
RESULTATS DEFINITIFS		3 461 296.84	437 871.92			3 023 424.92

2°) constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au besoin de financement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an
que dessus.**

Pour copie certifiée conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 27 MARS 2025

Publié ou notifié le 27 MARS 2025

Le Président



SESEL
Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la mairie - 46250 VARRAIRE

A Escamps, le 24 mars 2025

Le 1^{er} Vice-Président

Francis FIGEAC



SESEL
Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la mairie - 46250 VARRAIRE